



CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR LA CRISE ECONOMIQUE MONDIALE

Organisée par l'Union interparlementaire
Genève, 7 et 8 mai 2009

Genève, le 18 mars 2009

Accréditation à la Conférence parlementaire sur la crise économique mondiale

Salle XVIII, Office des Nations Unies à Genève

Il est rappelé aux délégués à la *Conférence parlementaire sur la crise économique mondiale* qu'elle se tiendra dans la Salle XVIII du bâtiment E du Palais des Nations, qui abrite les locaux de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG).

En raison des mesures de sécurité en vigueur, l'accès à l'ONU est restreint aux personnes munies d'un badge d'identité de l'ONU. Pour cette raison, tous les délégués sont invités à s'inscrire pour la réunion le plus tôt possible et au plus tard le 30 avril 2009.

Le Secrétariat de l'UIP travaillera en étroite coopération avec le Service de sécurité de l'ONU, seule entité autorisée à délivrer des badges d'identité ONU. Les délégations des pays ayant une mission permanente à Genève sont priées de prendre contact avec leur mission, qui sera en mesure de retirer, en leur nom, les badges d'identité de la délégation à partir du mercredi 6 mai. Les missions permanentes à Genève, qui ont toutes été informées de la tenue de la Conférence parlementaire sur la crise économique mondiale, sont habituées à recevoir des délégations nationales aux réunions des Nations Unies et connaissent la procédure d'accréditation auprès des Nations Unies.

Les délégations des pays qui n'ont pas de représentation diplomatique à Genève peuvent se rendre directement :

- soit au Siège de l'UIP (Maison des Parlements, Chemin du Pommier, 5, Le Grand-Saconnex), entre 10 et 19 heures,
- soit à l'Unité de l'identification du Service de sécurité de l'ONU, à la porte de Pregny (avenue de la Paix à Genève), entre 8 heures et 19 h.30,

le mercredi 6 mai, pour y retirer leur badge d'identité ONU.

Toutefois, étant donné que le Secrétariat de l'UIP devra retirer ces badges auprès de l'Unité d'identification du Service de sécurité de l'ONU le matin du 6 mai, seules les délégations qui auront informé préalablement le Secrétariat l'UIP qu'elles se rendront au Siège de l'UIP pourront y retirer leurs badges pour la Conférence.

Les membres du corps diplomatique accrédités auprès de l'ONUG qui accompagnent leur délégation parlementaire à la Conférence sont tenus de s'inscrire s'ils veulent figurer sur la liste des participants, mais ils peuvent utiliser leur badge ONUG pour accéder aux locaux où se tiendra la Conférence.